



ASSEMBLÉE — 39^e SESSION

COMITÉ EXÉCUTIF

Point 23 : Politique de l'OACI en matière de formation aéronautique civile et renforcement des capacités dans le domaine de l'aviation

PROGRAMME DE L'OACI EN MATIÈRE DE FORMATION AÉRONAUTIQUE CIVILE ET RENFORCEMENT DES CAPACITÉS EN AVIATION

(Note présentée par le Conseil de l'OACI)

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

La présente note de travail de l'Assemblée résume les activités et réalisations du Bureau de la formation mondiale en aviation (GAT) depuis son institution, le 1^{er} janvier 2014. Elle contient aussi des renseignements sur l'état de la mise en œuvre de la Résolution A38-12 de l'Assemblée, Appendice D, sur la politique de l'OACI en matière de formation aéronautique civile et sur les priorités pour le prochain triennat (2017-2019).

Suite à donner : L'Assemblée est invitée :

- à entériner le plan de travail de l'Organisation présenté au paragraphe 3 ;
- à encourager les États membres à tirer profit des activités et événements en matière de GAT et à y prendre activement part.

<i>Objectifs stratégiques :</i>	La présente note de travail se rapporte à tous les Objectifs stratégiques et à toutes les Stratégies d'exécution de soutien.
<i>Incidences financières :</i>	Les activités mentionnées dans la note de travail ci-jointe de l'Assemblée seront entreprises sous réserve de la disponibilité de ressources dans le budget-programme ordinaire pour 2017-2019 et dans le cadre du mécanisme de recouvrement des coûts du GAT.
<i>Références :</i>	Résolution A38-12, Appendice D — <i>Personnel aéronautique qualifié et compétent</i> Politique de l'OACI en matière de formation aéronautique civile, datée du 1 ^{er} juillet 2014 C-WP/14432, C-DEC 208/6 C-WP/14357, C-DEC 207/2 Bulletin électronique EB 2014/73, daté du 24 décembre 2014 Bulletin électronique EB 2014/22, daté du 20 mai 2014 <i>Guide de conception de cours — Méthode de formation fondée sur les compétences</i> (Doc 9941) <i>Manuel d'exploitation de TRAINAIR PLUS</i> (TPOM) (Doc 10052)

1. INTRODUCTION

1.1 Durant la 207^e session, le Conseil a examiné la note C-WP/14357 présentée par la Secrétaire générale et a demandé qu'un rapport d'avancement sur la mise en œuvre de la Politique de l'OACI en matière de formation aéronautique civile et sur le programme du Bureau de la formation mondiale en aviation (GAT) lui soit soumis pour le prochain triennat (C-DEC 207/2). Depuis sa création, le 1^{er} janvier 2014, et conformément à la Résolution A38-12 de l'Assemblée, Appendice D, le Bureau GAT est responsable de la planification, de la gestion et de la coordination des activités de l'OACI en matière de formation aéronautique visant à garantir l'efficacité, l'efficacité et la mise en œuvre harmonisée de la Politique de l'OACI en matière de formation aéronautique civile.

2. RÉALISATIONS DU PROGRAMME DE FORMATION MONDIALE EN AVIATION

2.1 Activités du Programme TRAINAIR PLUS (TPP)

2.1.1 Le Programme TRAINAIR PLUS (TPP) assure des activités de formation dans 66 États membres de l'OACI. Au 1^{er} mars 2016, le réseau TPP était composé de 89 membres, 13 ayant adhéré en 2015 et 4 autres en 2016. Le réseau comprend 16 centres d'excellence régionaux de formation (RTCE), 31 membres de plein droit, 38 membres associés et 4 membres du secteur privé.

2.1.2 Les membres de TRAINAIR PLUS sont très actifs dans l'élaboration de mallettes pédagogiques normalisées (STP). Au 1^{er} mars 2016, 87 de ces mallettes ont été élaborées dans les domaines suivants : 1 sur la sûreté et la facilitation, 4 sur l'environnement, 10 sur le transport aérien, 6 sur la sécurité aérienne et la gestion de la sécurité, 37 sur les services de navigation aérienne, et 29 sur les aérodromes. Il y a actuellement 57 STP en cours d'élaboration.

2.1.3 Comme il est indiqué dans le Bulletin électronique EB 2014/22 daté du 20 mai 2014, l'OACI a établi un réseau de RTCE dans toutes ses régions, comme suit : 2 pour l'Amérique du Nord, l'Amérique centrale et les Caraïbes, 1 pour l'Amérique du Sud, 2 pour l'Afrique occidentale et centrale, 2 pour l'Afrique orientale et australe, 2 pour le Moyen-Orient, 4 pour l'Europe et l'Atlantique Nord et 3 pour l'Asie et le Pacifique. Les États membres tirent profit des RTCE, dont le haut niveau en matière de ressources et de capacité de formation permet d'élaborer et de recevoir des mallettes pédagogiques OACI (ITP).

2.1.4 Actuellement, le catalogue de l'OACI en matière de formation compte 136 cours. De plus, 482 cours reconnus par l'OACI ont été assurés à l'échelle mondiale pour une assistance totale estimée à 7 100 stagiaires, et au total de 45 instructeurs, 16 spécialistes pour la validation de cours et 8 évaluateurs ont été agréés. Cette augmentation significative est en grande partie due au renforcement du réseau TPP et à l'introduction de nouveaux cours OACI.

2.1.5 Au total, 16 événements mondiaux et régionaux de formation ont été organisés dans toutes les régions OACI, réunissant près de 3 500 parties prenantes de la formation aéronautique. Ces événements offrent aux participants des tribunes internationales où ils peuvent échanger leurs pratiques optimales en matière de formation aéronautique, identifier de nouveaux outils et de nouvelles techniques efficaces pour la formation, et débattre de possibilités de renforcement du développement des ressources humaines.

2.2 **Conception et élaboration de la formation (TDD)**

2.2.1 La mise en œuvre de cours de formation fondée sur les compétences appuie le renforcement des capacités en matière de ressources humaines des États membres pour tous les objectifs stratégiques de l'OACI. En 2015, l'OACI a lancé un plan de conception de cours de formation élargissant les catégories des mallettes pédagogiques harmonisées avec l'OACI. Les directions et bureaux régionaux de l'OACI, les RTCE, les membres TPP, l'industrie et les institutions universitaires ont travaillé en collaboration avec le Bureau GAT pour concevoir des cours ou pour que des cours existants soient revus et reconnus par l'OACI. Au mois de mars 2016, 8 ITP et une ITP pour les RTCE ont été élaborées, et actuellement une autre ITP pour les RTCE et 4 mallettes pédagogiques sur la conformité (CTP) sont en cours d'élaboration. La conception et la validation de la formation fondée sur les compétences ont été renforcées avec l'introduction d'un nouveau cours intitulé *Conception avancée de systèmes pédagogiques de qualité* qui permet aux membres d'augmenter la qualité et l'efficacité de leurs processus de conception de cours.

2.2.2 Comme il est indiqué dans le Bulletin électronique EB 2014/73 daté du 24 décembre 2014, l'OACI a lancé une mallette pédagogique sur le partenariat (PTP) de concert avec la John Molson School of Business (JMSB) de l'université Concordia, membre du secteur privé du TPP. Le programme sera assuré à un niveau d'études supérieures et comportera trois certificats : gestion stratégique, gestion des ressources humaines et planification d'entreprise et processus décisionnel. Il débouchera sur un certificat de cadre supérieur en gestion de l'aviation civile. Le premier certificat en gestion stratégique sera lancé au printemps 2016. L'OACI s'emploie actuellement à conclure de nouvelles ententes de collaboration avec d'autres universités et institutions d'enseignement, au titre d'une participation en tant que membre du secteur privé de TRAINAIR PLUS.

2.3 **Évaluations de la formation et services de consultation (TAC)**

2.3.1 L'évaluation d'un organisme de formation permet d'analyser et de déterminer sa capacité à devenir membre du TPP, et à être ainsi en mesure d'utiliser les STP élaborées par d'autres membres. Au 31 mars 2016, le Bureau GAT a procédé à 130 évaluations, initiales et de suivi, d'organismes de formation pour valider d'abord leur acceptation en tant que membres de TRAINAIR PLUS, puis pour confirmer la validité de leur participation en tant que membres.

2.4 **Événements en matière de formation**

2.4.1 Des événements en matière de formation sont organisés par le Bureau GAT et accueillis par des membres de TRAINAIR PLUS ; leur objectif est de renforcer la mise en œuvre de la méthodologie OACI de formation fondée sur les compétences et de créer une plateforme pour l'échange de connaissances et de pratiques optimales. Il existe trois catégories d'événements régulièrement organisés : 1) les symposiums mondiaux et régionaux sur la formation aéronautique et TRAINAIR PLUS ; 2) des réunions sur la normalisation des concepteurs de cours et des instructeurs (CDI/STD) ; 3) des séminaires sur le développement des ressources humaines.

3. ACTIVITÉS DU GAT POUR LE PROCHAIN TRIENNAT

3.1 Membres de TRAINAIR PLUS

3.1.1 Le nombre de membres du TPP devrait atteindre la centaine d'ici la fin de 2016. Le Bureau GAT aura donc à réaliser 25 évaluations par année, ce qui inclut les évaluations de suivi et les nouvelles évaluations. Ces évaluations aident le Bureau GAT à déterminer la capacité opérationnelle des centres de formation et à les aider à renforcer leurs fonctions de formation fondée sur les compétences. Les règles, procédures et spécifications du TPP figurent dans la troisième édition du *Manuel d'exploitation de TRAINAIR PLUS* (TPOM) (Doc 10052).

3.1.2 Comme il est prévu dans les C-DEC 207/2 et 208/6, les activités du GAT dans le cadre du TPP sont fondées sur le principe du recouvrement des coûts, la totalité des coûts étant recouverts au moyen des activités, et tout excédent généré par des activités TPP est conservé dans le programme et utilisé uniquement pour des activités et des programmes du TPP. Les recettes et tout excédent générés par des activités hors TPP peuvent être utilisés pour appuyer des priorités organisationnelles et les Objectifs stratégiques.

3.2 Le portefeuille de l'OACI en matière de formation

3.2.1 Le portefeuille actuel de l'OACI en matière de formation comporte 136 cours qui couvrent les sept domaines suivants : aérodromes, services de navigation aérienne, transport aérien, environnement, sécurité des vols et gestion de la sécurité, sûreté et facilitation, et renforcement des capacités. Vingt nouvelles mallettes pédagogiques harmonisées avec l'OACI devraient être élaborées et mises à la disposition des membres du TPP chaque année grâce au Système de gestion électronique TRAINAIR PLUS (TPeMS). Environ 3 000 stagiaires devraient réussir les cours de formation de l'OACI chaque année. De plus, la communauté aéronautique sera en mesure de consulter la liste de toutes les mallettes pédagogiques harmonisées grâce au Répertoire de la formation aéronautique et à son moteur de recherches en ligne.

3.2.2 Concernant le renforcement des capacités des équipes d'enseignement, plus de 20 cours de qualification à l'instruction devraient être assurés à 650 participants, par année. Les principaux cours de qualification à l'instruction de l'OACI sont les suivants : cours pour les concepteurs des formations (TDC), cours sur la formation des instructeurs (TIC), conception de systèmes didactiques de haute qualité (LQ-ISD) et cours pour les gestionnaires de la formation (TMC).

3.3 Nouveaux outils et nouvelles ressources sur le web

3.3.1 Les nouveaux outils et nouvelles ressources ci-après seront disponibles durant le prochain triennat :

- a) un **catalogue en ligne des tâches des postes**, contenant des descriptions de poste normalisées et des compétences pour les postes identifiés durant l'élaboration des STP, en conformité avec le *Guide de conception de cours — Méthode de formation fondée sur les compétences* (Doc 9941) de l'OACI ;
- b) un **outil fondé sur le web pour la conception de systèmes didactiques (ISD)** pour guider et appuyer la mise en œuvre de la méthode du TPP en matière de conception de cours ;

- c) une **méthodologie d'évaluation des besoins de formation (TNA)** pour aider les États membres à identifier et à ordonner par ordre de priorité leurs besoins spécifiques en matière de formation. Les données TNA constitueront la base pour améliorer les plans de formation et élaborer des programmes fondés sur les performances afin de répondre aux besoins à court et à long terme en matière de performances en incluant des informations provenant du Programme universel d'audits de sûreté (USAP), de la Méthode de surveillance continue du Programme universel d'audits de supervision de la sécurité (USOAP CMA) ainsi que des préoccupations significatives de sécurité (SSC) et des préoccupations significatives de sûreté (SSeC) relevant de la Commission d'examen du suivi et de l'assistance (MARB) ;
- d) une **méthodologie d'évaluation post-formation (PTE)** pour permettre aux organismes des stagiaires de mesurer l'efficacité de la formation assurée aux employés et l'incidence sur les performances au travail, les résultats opérationnels et le rendement des investissements.

4. CONCLUSION

4.1 La troisième année de fonctionnement du Bureau GAT a servi à consolider et à élaborer d'importants outils et d'importantes méthodes en matière de formation aéronautique. Ces outils et méthodes aideront les États membres à optimiser leurs capacités de conception de cours, à identifier et à prioriser leurs besoins spécifiques en matière de formation et à mesurer l'efficacité de la formation assurée aux employés.

4.2 Au cours du prochain triennat, l'OACI continuera de superviser l'avancement de la mise en œuvre et de l'exécution de la formation, les stratégies de développement des ressources humaines et le renforcement des capacités en rapport avec l'initiative Aucun pays laissé de côté et avec la nouvelle génération de professionnels de l'aviation.